

DÉPARTEMENT DU MORBIHAN  
VILLE DE GUIDEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An Deux Mille Vingt Quatre, le 30 Mai à 20 H 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Joël DANIEL, Maire.

*Étaient également présents :*

Mme Françoise BALLESTER, Mme Marylise FOIDART, Mme Laëtitia MELOIS, Mme Arlette BUZARE, M. Jean-Jacques MARTEIL, Mme Anne-Marie GARANGE, M. Franck DUVAL, M. Georges THIERY, M. Patrice LE STUNFF, M. Lucien MONNERIE, Mme Séverine LE FLOCH, M. Hugues DEVAUX-MARKOV, M. Patrick GUILBAUDEAU, M. Alain DESGRE, Mme Annette FREOUX, Mme Maryvonne LE GAL, Mme Annaïg MESTRIC, M. Bernard BASTIER, Mme Chantal DEMANGEON, Mme Estelle MORIO, M. Didier LEMARCHAND, M. Pierre-Yves LE GROGNEC, M. Guy DECROIX, M. Régis KERDELHUE, Mme Isabelle LOISEL

*Absent (s) excusé(s) ayant donné pouvoir :*

Philippe-Jacques BLESBOIS à Marylise FOIDART  
Gwenaël COURTET à Laëtitia MELOIS  
Christian GUEGUEN à Patrice LE STUNFF  
Patrice JACQUEMINOT à Françoise BALLESTER  
Jean-François SALVAR à Bernard BASTIER  
Jacques GREVES à Jean-Jacques MARTEIL

*Secrétaire :* Mme Marylise FOIDART

Date de la convocation	24 Mai 2024
Date de l'affichage	24 Mai 2024
Nombre de conseillers en exercice	32
Nombre de présents	27
Nombre de votants	32

**2024 53**      **Décisions prises par le maire en application de l'article L 2122-22 du CGCT**

*Rapporteur :* J. Daniel

- ✓ **Travaux de réaménagement du site de l'ancien sémaphore en base nautique.**

**Procédure adaptée**

Publication sur Ouest France le 15/02/2024 et sur la plateforme de dématérialisation "e-megalis"

Date limite de réception des offres : le 14/03/2024 à 12h00

Ouverture des plis : le 14/03/2024 à 14h00

Cinquante-trois offres dématérialisées nous sont parvenues, toutes conformes.

Remise de l'analyse par le Cabinet HÉLIOS Architectes.

Le dossier d'analyse est consultable au service Marchés Publics.

**Critères d'analyse des offres :**

Les offres ont été analysées selon les critères énoncés dans le règlement de consultation et rappelés ci-dessous :

- Prix des prestations : **50 %**
- Valeur Technique : **50 %**

**Analyse des offres**

Estimation APD : 1 596 000 € TTC

Conformément avec l'article 11.3 du Règlement de consultation, le maître d'Ouvrage a procédé à négociation avec les candidats classés premier et second.

	Libellé du lot	Nombre d'offres reçues	Montant TTC de l'offre retenue	Nom du titulaire retenu
Lot n° 1	Terrassement - VRD	1	124 348,11	COLAS
Lot n° 2	Espaces verts	5	12 991,26	ATLANTIC PAYSAGES
Lot n° 3	Désamiantage	3	12 240,00	BSA
Lot n° 4	Gros Oeuvre – Démolition	4	335 473,15	OGUZ
Lot n° 5	Charpente – Bardage bois	3	218 382,88	ACM
Lot n° 6	Couverture ardoises – Zinc	3	109 942,80	LE PENHER
Lot n° 7	Couvertures tuiles	2	65 527,48	JULÉ
Lot n° 8	Menuiseries extérieures aluminium	5	94 080,00	RÉALU
Lot n° 9	Serrurerie	3	56 396,10	GUILLERMIC
Lot n° 10	Doublage – faux plafonds – Cloisons - Isolation	4	117 000,00	SOPLAC
Lot n° 11	Menuiserie intérieure	2	27 757,16	GOUÉDARD
Lot n° 12	Revêtements de sols – Faïence	2	46 800,00	DUPUY
Lot n° 13	Peinture	5	38 400,00	SMP
Lot n° 14	Plomberie – Sanitaires – Chauffage – Ventilation	5	182 096,86	DAERON
Lot n° 15	Électricité générale et courants faibles	6	145 200,00	DAERON
	<b>TOTAUX</b>		<b>1 586 635,80</b>	

Les entreprises non retenues ont été avisées le 18/04/2024.

Le marché a été notifié aux entreprises retenues le 24/04/2024 par le biais de la plateforme Mégalis.

Pour extrait conforme,  
Guidel, le 31 Mai 2024

Le Maire,  
Joël DANIEL



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr) dans un délai de 2 mois à compter de sa publication ou de sa notification.